

Trait d'Union

Le bulletin des membres
et des sympathisants du R.W.F.-R.B.F.

RASSEMBLEMENT WALLONIE – FRANCE

Rassemblement Bruxelles – France

Belgique – België
P.P.
1420 Braine-l'Alleud
n°6/68910
N° d'agrément :
P701163



Affiliez-vous ou renouvez votre cotisation !



Invitation à la Rencontre du Printemps le samedi 2 mars à Namur

(le détail en page 20)

- **Editorial** p. 2
- **Un échec supplémentaire du fédéralisme belge** p. 3
- **Notre courant politique existe depuis 1789** p. 7
- **La Wallonie française conservera son identité** .. p. 8
- **Entretien avec Laurent Brogniet** p.10
- **Le R.W.F. écrit son histoire** p.12
- **La Wallonie mal gérée** p.14
- **La N-VA et le confédéralisme** p.16
- **Albert II n'est pas le ciment de l'État belge** p.18
- **Invitation à la Rencontre du Printemps** p.20

Trimestriel
Treizième année
Numéro 34
Décembre 2012
Parution : mars - juin -
septembre - décembre
Bureau de dépôt :
Braine-l'Alleud
Editeur responsable :
Joël Goffin,
14, rue Bayard
1420 Braine-l'Alleud
<http://rwf.be>
rwf@rwf.be



Editorial de Laurent Brogniet, Président du R.W.F.

Amis wallons et bruxellois, trop c'est trop ! La Wallonie est à genoux. Bruxelles est niée. Les capitulations francophones successives ont désarmé la Wallonie et isolé Bruxelles. Le reniement sur BHV prive la Wallonie d'un lien territorial essentiel et logique avec Bruxelles. L'armée, dont l'état-major est flamand à une écrasante majorité, rapatrie son matériel vers la Flandre et pense sérieusement à fusionner avec l'armée néerlandaise.

Le rapprochement de l'État belgo-flamand avec les Pays-Bas ne s'arrête pas là. Le ministre des affaires étrangères, Didier Reynders, vient d'annoncer qu'il envisageait de fusionner les représentations diplomatiques belge et néerlandaise au motif fallacieux que ces deux pays parlent la même langue. Et le français, Monsieur Reynders ? Comment seront accueillis nos concitoyens wallons dans ces ambassades où la langue vernaculaire sera le néerlandais ?

La SNCB est pillée par la Flandre et nos ministres regardent les projets d'investissement filer vers la Flandre comme les vaches regardent passer les trains. Apathiques. Pour eux, c'est même pire : ils sont complices ! Paul Magnette n'a-t-il pas dit que la clé 40-60 était avantageuse pour la Wallonie car son PIB ne représentait que 24% du PIB belge ? Quelle analyse malhonnête ! C'est parce que la Wallonie a été privée d'investissements dans tous les domaines, notamment ferroviaires que sa part dans le PIB belge est si faible aujourd'hui.

La liste des échecs des gouvernements de cet État ingérable pourrait être malheureusement allongée. Le dernier en date ? S'être fait lamentablement berner par Mittal est révélateur de leur gestion à la petite semaine.

Nous sommes tous prêts à relever les futurs défis avec courage, sérieux et une crédibilité sans cesse plus grande, même si elle ne se traduit pas encore dans les urnes. Le R.W.F. est le seul parti qui dénonce les injustices faites aux Wallons et aux Bruxellois. Il ne se compromet pas avec le nationalisme flamand. Il se bat pour que nos deux régions soient à nouveaux libres, respectées et viables sur le pan économique. Ce sera le cas lorsqu'elles seront devenues des régions de France.

Un échec supplémentaire du fédéralisme belge !

par **Paul-Henry Gendebien**, président fondateur du **R.W.F.**



NMBS = SNCB en flamand

Plus personne ne le conteste : le rail wallon connaît un « retard historique ». La plupart des commentateurs n'osent pas s'interroger sur le pourquoi de cette situation craignant de devoir constater que le fédéralisme ne fonctionne pas, rompant ainsi avec la pensée belgiciste correcte.

Le cas de la SNCB est éclairant car il montre bien le triple échec de notre système fédéral : il n'a pas rétabli la « Pax belgica » dans les relations entre Flandre et Wallonie ; il a créé un appel d'air pour les revendications autonomistes flamandes ; il n'a pas enrayeré le processus de réduction de la Wallonie à un statut de protectorat.

Les députés wallons ont raison de se fâcher en découvrant - tardivement - que le plan d'investissement de la SNCB roule la Wallonie dans la farine. Mais oseront-ils remettre en question le « modèle » belge ? Il le faudrait, car ils auraient ainsi une chance de prendre conscience de la soumission wallonne, du dramatique vieillissement de nos infrastructures (rail, routes, canaux, etc.) et des obstacles rencontrés par la Wallonie pour affronter les conséquences de sa désindustrialisation.

Une clé de répartition léonine

Depuis des décennies, la classe politique wallonne a accepté le sous-équipement récurrent du rail wallon. « Lâchons du lest à la Flandre, disait-on, nous obtiendrons en retour l'apaisement communautaire. » On a donc lâché du lest et de surcroît on a dit merci ! C'est ainsi que la Wallonie a été rationnée comme en temps de guerre en se laissant imposer une clé de répartition léonine pour les investissements de la SNCB, à savoir 60% pour la Flandre (dont le territoire est plat et exigu) et 40% pour la Wallonie, plus vaste et surtout plus accidentée, ce qui implique des coûts plus élevés et donc des budgets supérieurs. Dans le même temps, la Wallonie abandonnait l'essentiel de la direction des chemins de fer « belges » aux partis flamands, en échange de quelques « fromages » de second rang - mais plan-

tureusement rémunérés - concédés à des nomenclaturistes wallons principalement issus du PS et du MR.

Par ailleurs, la Wallonie officielle ne sait pas vraiment ce qu'elle veut et se refuse à définir ses priorités réelles. Fascinée par le mirage des apparences somptuaires et soucieuse de plaire à une clientèle électorale toujours reconnaissante, elle a mendié auprès de la Flandre l'autorisation de jeter près de 450 millions d'euros (18 milliards de FB) dans la nouvelle gare de Liège. Et puisque par définition la folie des grandeurs est illimitée, elle est en passe d'obtenir entre 200 et 250 millions d'euros (8 à 10 milliards de FB) pour le dernier jouet de M. Di Rupo à qui personne n'ose rien refuser : une autre gare à Mons.

L'ancien Président de la Côte d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny, avait construit à coup de détournements gigantesques une immense cathédrale près de sa capitale. Nos chefs coutumiers wallons, surtout ceux de Liège et de Mons, se sont eux aussi persuadés que des monuments grandioses consolideraient leur prestige et impressionneraient leurs populations. Certes, tout n'est pas faux dans le discours de ceux qui pensent que la gare des Guillemins peut offrir des atouts en termes d'image, de modernité, d'audace architecturale... Mais fallait-il, en parallèle, compromettre le rééquipement du rail wallon et se lancer dans une autre opération pharaonique à Mons ?

Un plan désastreux

Ce qui précède en atteste : la Wallonie est trop peu gouvernée, elle est seulement administrée à la petite semaine. Ne s'étant pas donné une vocation nationale et étatique, le pouvoir wallon s'est condamné à demeurer régional et donc dépendant, voire sous-régional, inévitablement électoraliste et clientéliste. Obséquieusement vissée au pouvoir belgo-flamand qui la regarde de haut, la Wallonie officielle n'a pas encore compris que son pacifisme naïf à l'égard du mouvement flamand ne lui rapportera plus rien. En se comportant comme si la Belgique était éternelle et en négligeant de préparer un autre avenir, les élites francophones annoncent des lendemains qui ne chanteront pas,

Le plan d'investissement 2013-2025 de la SNCB est désastreux pour la Wallonie. Il ne retient, comme prioritaires, que trois projets wallons sur trente-cinq ! Et les milliards attendus ne seront pas au rendez-vous. Le RER, censé relier le Brabant wallon à Bruxelles, se

réalisera peut-être, mais aux calendes grecques. La modernisation de l'axe Bruxelles-Namur-Luxembourg prendra dix ans de retard. Des lignes vitales pour les populations et les activités locales seront hypocritement asphyxiées afin de pouvoir être plus aisément fermées dans un deuxième temps (c'est le cas de la ligne Liège-Gouvy-Luxembourg).

Il sera trop tard pour inverser la vapeur ultérieurement, même si un hypothétique État Wallonie-Bruxelles indépendant, mais totalement désargenté, devait prendre le relais : il ne lui resterait qu'à privatiser les derniers kilomètres de voies ferrées qui auraient survécu. Quant à l'État fédéral belge, il ne fera plus rien de significatif. Il n'en a pas la moindre volonté. Ce n'est pas Bart De Wever qui refuse de donner un coup de pouce à la Wallonie. c'est Paul Magnette en personne qui s'en est chargé : l'ex-ministre des chemins de fer vient en effet de déclarer à la télévision le 16 janvier 2013 que la clé de répartition « 60-40 » est parfaitement avantageuse pour la Wallonie ! Franchissant ainsi un pas décisif dans l'abaissement et dans la complaisance à l'égard de la Flandre, le nouveau chef du PS a bel et bien poignardé M. Demotte dans le dos alors même que le Parlement de Namur veut renégocier le plan d'investissement de la SNCB. Ce scénario lamentable est révélateur de l'état de dépendance de la Wallonie : l'appareil partisan qui contrôle la région s'est obligé à faire profil bas devant le système belgo-flamand qui lui accorde, en échange, sa protection, une protection qui lui garantit - pour un temps encore - les moyens tout juste suffisants pour se maintenir au pouvoir et en percevoir la rente y afférente.

Se tourner vers la SNCF

Ce qui se passe à la SNCB se reproduit ailleurs, à la Poste, à l'aéroport de Zaventem, à Belgacom, dans la haute administration, à l'armée, à la police fédérale, dans la diplomatie (où le néo-orangiste Reynders veut raviver le Benelux via des ambassades communes avec les Pays-Bas).

Trente ans de fédéralisme ont rendu les Francophones encore plus minoritaires au sein de l'État belge. Leur faiblesse volontaire est en cause, tout autant que la force affirmée des Flamands. Pour ce qui est de la bataille du rail, on verra en fin de parcours qu'elle s'achèvera par une cruelle défaite de la Wallonie. Ainsi le fédéralisme à la belge est-il devenu une nuisance pour les intérêts wallons et bien entendu bruxellois.

La Flandre n'a nullement renoncé à régionaliser la SNCB. Pour les chemins de fer wallons, la solution n'est plus dans un vain appel à la charité flamande ou à la justice distributive fédérale, elle réside seulement dans une scission de la SNCB, accompagnée de l'intégration du réseau wallo-bruxellois dans la SNCF, autrement plus performante. On en reparlera sûrement dans quelques années, mais ne sera-t-il pas alors trop tard pour réparer les dégâts commis entre-temps ?

Note : à lire sur le site du R.W.F. l'excellent dossier de Claude Roland mis en ligne le 14 décembre 2012..

Marc Descheemaeker buiten !

Il y a eu l'accident de Buizingen (février 2010) totalement imputable à la SNCB qui a fait 19 morts et 11 blessés graves.

Il y a eu celui d'Arlon (septembre 2010, 106 blessés). Avec de nombreux feux rouges brûlés sur le réseau ferroviaire dans l'intervalle par défaut de sécurisation.

Puis la catastrophe chimique évitée (?) de justesse à Godinne (mai 2012) où la SNCB a indemnisé chichement les victimes pour éviter un procès à grande échelle du type « Ghislenghien ».

Il y a également la dette faramineuse qui, sans les jeux d'écriture comptables, pousserait immédiatement la société à déposer son bilan.

Il y a encore le refus aberrant d'investir le moindre eurocentime en Wallonie pour des raisons politiques et géostratégiques.

Hier il y a la fuite des coordonnées personnelles de plus d'un million de clients.

Comme d'habitude, l'Etat belge préfère s'attaquer à l'internaute qui nous permet de vérifier si nos données personnelles ont fait l'objet d'une publication plutôt qu'aux dirigeants incompetents de la NMBS-SNCB !

Aujourd'hui, il y a le fiasco de Fyra (liaison grande vitesse Bruxelles-Amsterdam).

Pour avoir atteint ce bilan calamiteux, Marc Descheemaeker, le CEO de la SNCB, gagne 441.664,42 euros brut par an !

Dans tout autre pays que le nôtre, M. Marc Descheemacker aurait depuis longtemps présenté sa démission. C'est justement ce que réclame le R.W.F.

Mais l'État belge n'est évidemment pas un État comme un autre...

Notre courant politique existe depuis 1789



Larrey (1766-1842), le plus célèbre chirurgien de la Grande Armée, a raconté par le détail ses souvenirs militaires qui représentent une mine de renseignements sur la pratique de la médecine à son époque.

Citons deux passages qui nous concernent de plus près. Le premier montre le courant de sympathie de la population belge envers les soldats français blessés à la bataille de Waterloo : *« A Bruxelles, comme à Louvain, les habitants se disputaient à l'envi l'avantage de posséder chez eux le plus grand nombre de blessés français ; rien ne leur était épargné ; on leur prodiguait les soins les plus tendres et les plus généreux : jamais hospitalité n'a été exercée avec plus de désintéressement. »*

Le second, qui semble n'avoir jamais été cité dans le cadre d'une étude sur la Révolution de 1830, indique l'existence d'un large courant réunionniste (ou rattachiste) dans nos régions lors des événements qui conduisirent, en fin de compte, à la création du Royaume de Belgique.

L'ensemble des mémoires de guerre du Baron Larrey démontre son objectivité par rapport aux événements qu'il décrit, ce qui donne plus de force à son témoignage. D'autant qu'il était un homme de confiance de Léopold Ier, celui-ci lui étant infiniment reconnaissant d'avoir organisé les services médicaux de la jeune armée belge !

La Révolution de 1830 vue par Larrey : *« A l'instar de la France, la Belgique secoua le joug du souverain (note : le roi des Pays-Bas) qui la gouvernait, bien que ses actes fussent tout paternels et dictés par la plus pure philanthropie ; mais le peuple belge espérait pouvoir rentrer dans le sein de la grande nation, se considérant toujours comme appartenant à la même famille. La politique du roi des Français (note : Louis-Philippe) en décida autrement ; cette contrée fut érigée en royaume et mise sous la protection immédiate de la France. »*

Cette dernière phrase fait allusion à l'intervention française qui permit de repousser les troupes néerlandaises qui occupaient Anvers en 1832.

Larrey a eu le temps de former le célèbre Nivellois Louis Seutin qui a profondément changé l'approche des soins de santé en Belgique.

La Wallonie française conservera son identité

Analyse de Paul-Henry Gendebien



Drapeau breton

Depuis les lois Defferre et Chevènement (puis Raffarin), les régions et les grandes villes consolidées par les communautés urbaines ont développé leur poids politique, économique et culturel.

L'aménagement du territoire s'est rééquilibré au profit des régions dont la démographie progresse au détriment de celle de Paris. Des métropoles comme Lyon, Lille ou Toulouse connaissent une expansion remarquable. Après une difficile traversée de la crise due au déclin des industries traditionnelles, le Nord retrouve son dynamisme et une ville telle que Valenciennes, proche de Mons, a connu un redressement spectaculaire.

Il serait absurde d'alléguer qu'une Wallonie devenue région française serait livrée la corde au cou et démantelée dans un État qui s'est largement décentralisé. Ceux qui évoquent cette menace sont souvent les mêmes qui acceptaient, il n'y a guère, l'abandon dans lequel l'État belge avait laissé une Wallonie malmenée par les déchirures de son vieux tissu industriel.

Que la France d'aujourd'hui, tout en se régionalisant, ait conservé les caractéristiques d'un État relativement fort, devra rassurer les Wallons. Ce dont ils ont souffert, avant comme après la régionalisation, c'est sans doute de la grande impéritie de l'État. L'ancien État belge unitaire n'est pas venu au secours de la Wallonie lorsque celle-ci appelait à l'aide. C'est la Wallonie elle-même – mais à quel prix – qui a sauvé ce qu'elle a pu dans sa sidérurgie fragilisée; c'est elle qui l'a redressée, permettant ensuite un arrangement avec Usinor. Au milieu des années 1960, lorsque l'acier wallon commença à donner des signes de faiblesse, le gouvernement belge n'intervint pas en faveur des bassins de Liège et de Charleroi, mais contribua puissamment à la création ex nihilo d'une sidérurgie flamboyante et performante (Sidmar) près de Gand. La France, quant à elle, a agi comme État redevable d'une solidarité nationale; elle l'a fait principalement dans la triple direction d'un aménagement du territoire plus équilibré, d'une politique industrielle et de recherche, et d'une

intervention en faveur des régions en difficultés. Elle n'est donc plus le monstre jacobin que, par habitude ou par allergie à son endroit, certains agitent encore mécaniquement comme un épouvantail. S'ils veulent être édifiés, qu'ils comparent seulement Lille et Charleroi, toutes deux touchées il y a trente ans par les crises de restructuration. Mais aujourd'hui Lille est devenue une grande métropole attrayante et rayonnante (Charleroi en revanche...)

La France est sans doute l'un des pays européens qui est le plus attaché à ses propres différences et à ses identités régionales : patrimoine architectural et artistique, paysages, traditions, modes d'exploitation du sol, vignobles et produits locaux mais aussi les accents et les neuf langues régionales. On sait que plus de trois cents lycées et collèges enseignent l'une de celles-ci. Qu'ont obtenu les ultrarégionalistes wallons à cet égard ? Il se pourrait bien que les langues régionales de Wallonie (le wallon, le picard, le lorrain...) soient mieux traitées en France qu'elles ne l'auront été dans le cadre belge, même fédéralisé.

Les nombreux Wallons qui connaissent bien la France savent qu'elle est un subtil et indéfinissable alliage d'unité et de diversité. Diversité de la France : elle saute aux yeux lorsque l'on séjourne dans la profondeur de ses provinces. C'est elle qui forme son identité. Fernand Braudel, et combien d'autres, l'ont démontré. Et trois des sept tomes des Lieux de mémoire de Pierre Nora sont sous-titrés « Les France ». La France : « pays de pays ». L'école républicaine a eu des vertus assimilatrices et égalisatrices, mais elle n'a pas empêché la France de rester particulariste. Cette école-là, chantée par Marcel Pagnol dans *La gloire de mon père*, n'a pas été l'instrument d'un anéantissement des petites patries.

En tout état de cause, rien n'interdira à des régionalistes wallons devenus français de rejoindre le camp de ceux qui, dans la France d'aujourd'hui, estiment qu'il faut aller plus loin et plus vite dans le mouvement déjà bien engagé de la régionalisation et de la décentralisation.



Entretien de Laurent Brogniet à La Libre le 21 septembre 2012



Curieusement, les rattachistes wallons ne lient pas leur sort aux francophones de Bruxelles. Pourquoi désunir les francophones face à la menace brandie par les séparatistes flamands ?

Tout d'abord, la scission n'est pas une menace, mais une certitude. Que ce soit une évaporation à la De Gucht ou une scission plus brutale. Ensuite, notre programme englobe aussi Bruxelles. Nous plaignons pour le rattachement de la Wallonie, 23ème Région, mais aussi de Bruxelles, 24ème Région.

Cela dit, pourquoi préférer un rattachement à la France à une Fédération Wallonie-Bruxelles, qui, selon l'économiste Michel Quévit, serait viable puisqu'elle aurait un Produit intérieur brut équivalent à la Flandre ?

Michel Quévit est le seul économiste qui se montre aussi optimiste. Tous les autres disent que ce serait impossible, sauf à perdre 20 % de pouvoir d'achat.

Reste qu'une grande majorité de Wallons et de Bruxellois se sentent Belges et pas Français.

Là est le drame. Aux dernières élections, la Flandre a voté à droite et flamand, les Wallons ont voté à gauche et belge. Mais les sondages sont là : si la Belgique venait à disparaître, les Wallons choisiraient à 49 % l'option française.

Il s'agirait donc d'un rattachement à la France par dépit et non par amour ?

Nous, nous sommes rattachistes de cœur, d'autres le sont par raison. Si les Wallons veulent conserver leur niveau de vie, ce sera la seule option possible. D'ailleurs, il y a bien plus de rattachistes au MR ou au PS. Mais ils n'osent pas l'avouer. Le jour où

la Belgique tombera en déliquescence, les premiers qui seront à Paris pour conserver leurs postes, ce seront des gens du PS et du MR. Nous nous contentons de préparer le terrain, de faire « le sale boulot ». Mais ce sont les responsables actuels qui iront négocier le rattachement.

Pourquoi se rattacher à un pays qui semble avoir tant de difficultés économiques, budgétaires, sociales Le mouvement est inverse : ce sont les Français les plus fortunés qui viennent en Belgique.

Dire que cela va mieux en Belgique, c'est de la propagande. Regardez le niveau de la dette publique française et belge. Comparez les soins de santé, l'enseignement, l'état des routes. Il n'y a pas de comparaison possible. La Wallonie est bien en deçà de la moyenne européenne, la France bien au-dessus. Vous vous êtes promené dans certains coins de Liège, de Charleroi ? Les gens sont très affectés par la crise.

Pourtant, il faut reconnaître que certaines Régions françaises sont elles aussi en déshérence.

La France reprendra la dette wallonne. L'ardoise sera effacée. En France, les Régions sont très solidaires entre elles, l'État français l'est aussi. Dans les années 80, j'ai entendu : plus un franc flamand pour la sidérurgie wallonne. Je n'ai jamais entendu : plus un franc breton pour l'acier lorrain. Voyez ce que sont devenus le Nord de la France ou le Pas-de-Calais, et regardez où en est le Hainaut. En Wallonie, les fonds sont dilapidés. Le système politique offre tous les pouvoirs au parti dominant, le PS.

Mais au fait, la France voudrait-elle des Wallons ?

Oui, bien sûr. Nous avons des contacts à l'UMP et au PS français.

Au niveau politique, c'est acquis. Les derniers sondages démontrent qu'à 66 % - le pourcentage passe à 73 % dans les régions limitrophes - les Français seront ravis d'accueillir leurs amis wallons, s'ils le demandent. L'adhésion populaire existe. Cette réunion serait excellente pour l'équilibre entre la France et l'Allemagne.

Le R.W.F. écrit son histoire...



Le R.W.F. a été fondé le 27 novembre 1999. Il est l'un des principaux héritiers du Mouvement wallon. C'est le seul parti républicain et laïque (à la française).

Jour après jour, et bien avant la fondation du R.W.F., nous conservons tout document en rapport avec notre action et nos idées.

Vous possédez un article, un tract, une affiche ou une banderole, des supports audiovisuels relatifs au Mouvement wallon, le réunionisme (ou rattachisme) que nous ne possédons pas encore, n'hésitez pas à contacter Philippe Lenaerts, membre du Bureau exécutif du R.W.F. Adresse postale : 17 avenue van de Walle à 1340 Ottignies - 0496/ 108 665 – rwf@rwf.be

Le Fonds se compose à ce jour comme détaillé par Philippe Lenaerts de :

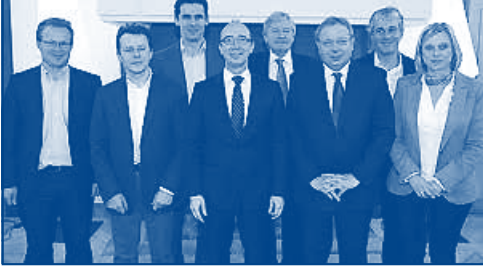
- 18 volumes de 200 pages : toute l'histoire du R.W.F., toutes les publications, tracts, affiches, revues de presse, le tout dans un ordre chronologique. Le premier volume comprend une revue de presse qui débute en décembre 1992 jusqu'à la création du R.W.F. le 27 septembre 1999 et qui évoque la question linguistique et le séparatisme.
- Trois tapuscrits de Paul-Henry Gendebien : *La raison et le cœur, Wallons et Bruxellois avec la France ! et Belgique, le dernier quart d'heure ?*
- Revue périodique *Wallonie-France* (91 numéros) : **il manque les numéros de 1 à 4, 11, 19, 26.**
- Le Mouvement wallon pour le Retour à la France (R.F.) créé par Maurice Lebeau et dont Jean-Paul Conrardy était le vice-Président.
- 2 volumes (environ 400 pages) couvrant la période de 1991 à 2000. : affiches, tracts, autocollants, courriers, revues de presse, actes du 1er Congrès du R.F. qui s'est déroulé à Lille le 30 novembre 1991.

- 8 numéros (l'intégralité) de *La Première Ligne* (section du Brabant wallon).
- 43 numéros de *Wallonie française*, périodique du R.F. : **il manque les numéros de 1 à 7 et le 11.**
- France-Wallonie-Bruxelles : association créée en 1999, présidée par Bernard Dorin, Ambassadeur de France honoraire. Documents jusqu'en 2002, revue de presse, photos.
- Le Cercle franco-wallon de Paris : 3 exemplaires du *Courrier wallon* (janvier, avril, juillet 2004). Photos du débat organisé au Sénat français le 9 février 2004.
- Fonds photographique riche de plusieurs centaines de photos des différentes manifestations, débats, etc., organisés par le R.W.F. (la plupart des photos sont de Philippe Lenaerts).
- *Forces wallonnes*, hebdomadaire du Rassemblement wallon : 37 exemplaires (du 30 mai 1970 au 23 septembre 1972).
- Cinq exemplaires de la revue *Le Bloc* du Front wallon (octobre et novembre 1964).
- Liste France, parti pour la réunion de la Wallonie à la France. Dossier d'une centaine de pages et plusieurs numéros de *Wallonie Région de France*, bulletin trimestriel du Parti France.
- Plusieurs dizaines de livres de fond, de plaquettes, datant pour certains de 1945 concernant la Wallonie, le rattachisme, le Rassemblement wallon.
- Pièce maîtresse : *L'Encyclopédie du Mouvement wallon* en 3 volumes.
- Deux documents historiques : le journal *La Voix du Nord* du 19 octobre 1945 annonçant le Congrès wallon.
- Une oriflamme donnée à chacun des participants au Congrès de Liège de 1945.
- L'ensemble des *Trait d'Union*, le périodique du R.W.F. (33 numéros).

Le R.W.F. remercie chaleureusement Philippe Lenaerts pour l'ampleur du travail accompli avec rigueur, méthode et constance.

La Wallonie mal gérée (suite et malheureusement pas fin)

par Joël Goffin



La Cour constitutionnelle a invalidé le Décret d'Autorisations Régionales (DAR) de juillet 2008 qui était censé laisser les mains libres au Parlement wallon pour ratifier une série de permis de grands projets d'infrastructure pour « motifs impérieux d'intérêt général ». Cette formulation fait penser à la « belle » époque de l'Union soviétique qui se moquait de l'avis de ses citoyens comme de sa première étoile rouge.

Certes, de grands projets, comme l'allongement de la piste de Bierset, ne semblent pas remis en cause, mais les citoyens wallons lésés pourront réclamer des indemnités au gouvernement Demotte. Ironie du sort, le projet famineux de la gare de Mons du craxiste borain Elio Di Rupo est également dans l'œil du cyclone.

C'est le ministre André Antoine qui avait porté à bout de bras le DAR. Ce dernier avait fait l'objet dès son amorce d'une opiniâtre bataille juridique de la part des citoyens, notamment des riverains d'aéroports wallons, ainsi que de plusieurs associations citoyennes. ECOLO, qui se trouvait à l'époque dans l'opposition, avait bien évidemment combattu le projet de ce Décret sulfureux, mais depuis qu'il est au pouvoir ce parti opportuniste, comme les trois autres, se tait dans toutes les langues. A l'instar de la girouette (de l'éolienne diront d'aucuns) Patrick Henry (ECOLO), ministre wallon de l'Aménagement du territoire. Comme quoi, on s'habitue très vite aux charmes du pouvoir à la sauce PS. André Antoine (CDH), le spécialiste des décrets mal ficelés a parlé quant à lui de « jour noir pour la Wallonie ». Il faudrait plutôt parler de « jour noir » pour André Antoine dont l'incompétence n'a d'égal que la morgue.

La SWL (Société wallonne de logement) ne respecte pas... le code de la fonction publique ! Le ministre de tutelle, Jean-Marc Nollet, a exigé qu'elle s'y conforme en tous points. Il exige la nomination d'un

Directeur général adjoint pour remettre de l'ordre dans la baraque. Remarquons que le douteux Alain Rosenoer est toujours à la tête de la SWL malgré plusieurs affaires où il est cité. Il faut dire que la Cour des Comptes a épinglé : « privilèges indus octroyés aux membres du personnel, prêts à taux plus bas que ceux des habitants, petits arrangements pour permettre d'accéder à des fonctions supérieures, absence de contrôles des frais de déplacement, etc. » Bref, le mal wallon dans toute son horreur. (*Le Vif* – 18.1.2013)

L'ICN, l'organisme chargé de vérifier la comptabilité des différents gouvernements belges pour l'Europe, veut que les comptes de la Sofico, qui entretient le réseau routier et autoroutier wallon, soient intégrés au budget régional. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais si elle se confirme, comme le gouvernement s'y attend, la Wallonie est dans le pétrin. En raison d'un durcissement des règles européennes sur l'endettement des États, le budget wallon pourrait dès lors ne pas être accepté par l'ICN. Pas grave, rétorque André Antoine, encore lui ! L'ICN n'a pas le pouvoir de recalculer un budget. Il contrôle seulement les institutions publiques... Antoine, encore un adepte du « sépagravisme ».

L'Union européenne a donné une lamentable et ridicule notation de triple zéro à la Région wallonne pour ses graves lacunes en matière de gestion de l'eau. L'État belge, comme l'Espagne et la Grèce, a déjà été condamné par la Cour européenne de Justice pour toute une série d'infractions. Mais seule la Wallonie est clouée au pilori pour la lenteur de la mise en œuvre de son plan de gestion. La France elle-même est touchée par cette incurie ou, soyons gentil, par cette lenteur à cause de son implication avec la Meuse mais aussi l'Oise qui, rappelons-le, achève son long cours près de Paris.

Enfin, on ne s'étendra pas ici sur le drame de la sidérurgie liégeoise car les responsabilités sont multiples et le gouvernement wallon est loin d'être exempt de toute faute.

Pendant ce temps, le Ministre président trouve encore le temps de relire... *Le Capital* de Karl Marx comme il l'a confié à l'occasion d'une de ses nombreuses cérémonies de bons vœux. Nous serions tentés de lui conseiller un livre sur la bonne gestion de la chose publique !

La N-VA prône le modèle allemand et le fédéralisme



Ils n'étaient demandeurs de rien voici peu. Aujourd'hui, de nombreux hommes politiques wallons et bruxellois embrayent tout d'un coup sur les propos de la N-VA qui prône une Belgique coquille vide. Maingain, Happart, Magnette, Marcourt, tous se rallient à un fédéralisme qui pourrait perdurer pendant des années selon la bonne ou la mauvaise volonté des Flamands et à l'unique profit de ceux-ci. Une grande majorité du peuple flamand, si elle ne veut pas dans l'immédiat l'indépendance de la Flandre, appelle de ses vœux une large autonomie, qu'elle s'appelle fédéralisme ou séparatisme. L'objectif principal : rompre toute solidarité avec la Wallonie et retirer les derniers avantages du label « Brussels ». Le R.W.F. propose une voie qui permettrait à la Wallonie de sortir d'un Etat belge régenté par une Flandre qui ne lui fera aucun cadeau et de retrouver un destin digne de son potentiel géostratégique et de ses nombreux talents économiques et humains.

Nous reproduisons ici une interview de Ben Weyts qui est sans doute le plus subtil des dirigeants de la N-VA. Il prône le piège décrit ci-dessus dans lequel de nombreux Wallons sont prêts à sauter pieds joints sans se préoccuper des conséquences qu'il induit fatalement !

Pourquoi pensez-vous que nous relèverons moins bien le défi de la crise économique que les autres pays européens ?

Parce qu'ils ont entrepris des actions fondamentales. Ici, on se contente de petites opérations esthétiques. Di Rupo le dit lui-même: « C'est le gouvernement du faisable ». Ce qui est possible, rien de plus. Des propositions concrètes des partis flamands, sur la TVA, les charges salariales ou l'index, rien n'est advenu. Nous avançons péniblement d'un compromis inacceptable à un autre. Pas difficile pour un gouvernement en fuite. On préfère gérer une ville de quelques dizaines de milliers d'habitants que de participer au gouvernement fédéral. (sic)

Les partis gouvernementaux disent que vous voulez l'indépendance...

«Pour en faire quoi? Acquérons l'indépendance et faisons quelque chose de fondamental vis-à-vis des générations actuelles et futures. Aujourd'hui, personne n'est content. Les deux parties du pays votent totalement différemment, en résultent des politiques qui ne plaisent à aucune des deux communautés. On regarde toujours avec des lunettes flamandes. Mais de l'autre côté de la frontière linguistique existe aussi un déficit démocratique. Ils voudraient être encore plus à gauche. Je ne vois qu'une solution : le confédéralisme, par lequel chacun peut se prendre en main. Nous vivons encore et toujours avec un chèque-cadeau du fédéralisme garantissant des revenus en dépit des politiques menées. Cette réforme de l'État va vers moins de responsabilisation. Ce n'est pas moi qui le dis, mais le professeur André Decoster (KUL).»

Confédéralisme ne signifie-t-il pas ensuite la scission du pays ?

« C'est la définition académique. Mais nous pouvons lui apporter une autre définition en Belgique. Cela consisterait en une autonomie poussée des entités fédérées, de telle sorte qu'elles exercent leurs compétences au plus près des gens. Mais nous devons aussi reconnaître que la politique étrangère et la défense (note du R.W.F. : déjà flamandisées !) seraient mieux exercées au niveau fédéral. Comme cela se passe déjà au niveau européen. »

Le programme de la N-VA mentionne également une Flandre indépendante. Un pas plus loin que le confédéralisme...

« L'article premier des statuts du PS mentionne toujours la révolution et la lutte des classes comme objectifs... Il est évident à nos yeux qu'il n'y a pas aujourd'hui de base suffisante pour une Flandre indépendante. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de déficit démocratique, et cela, nous devons le comprendre. C'est pourquoi, le confédéralisme nous semble la plus acceptable et la plus efficace des solutions. Et nous ne sommes pas les seuls à le penser, le CD&V et l'Open VLD le conçoivent également. »

Source : Metro – 4 janvier 2013

Albert II n'est pas le ciment de l'État belge

par Cédric Manessier



Parmi les rares planches de salut encore à la disposition du régime pour empêcher la désagrégation de l'Etat, on évoque souvent le rôle éminent que joue le Roi. Or celui-ci est loin d'être le puissant personnage que l'on imagine parfois. Il n'est qu'un chef d'État constitutionnel aux pouvoirs très délimités et limités, des pouvoirs d'influence avant tout. Par une facilité de langage, les médias ont recours au terme de « souverain » pour le désigner. Erreur ! La Constitution exclut l'idée même que ce mot véhicule. Depuis plus de deux siècles, les peuples d'Europe ont appris qu'ils sont eux-mêmes les détenteurs de la souveraineté. La Belgique médiatique l'oublie. Nous voilà donc submergés par un nouveau culte de la personnalité. Et celui-ci ne se limite pas à la seule personne du Roi, il englobe toute sa famille : un souverain « collectif s'empare de la fonction de chef de l'État. La « maison Belgique » s'en trouvera-t-elle mieux armée pour résister aux périls qui l'assailent ? Ce n'est pas prouvé. Les apparences sont trompeuses. La royauté belge est aussi fragile que l'Etat.

Personne ne contestera que la monarchie a plutôt bonne presse en Wallonie. Ce ne fut pas toujours vrai. En Flandre, c'est l'inverse. On y regarde le Palais comme un bastion francophone (note : Sigfried Bracke de la N-VA l'a encore répété dans le Knack du 23 janvier). Les nouvelles élites flamandes s'éloignent des cérémonials compassés et rêvent d'une République moderne. Pour l'heure et à titre transitoire, elles se contenteraient d'une monarchie exclusivement protocolaire à la scandinave. En revanche, beaucoup de Wallons et de Bruxellois pensent encore avoir besoin de monarchie comme de pain. Minoritaires en Belgique, ils s'imaginent à tort qu'Albert II les protège contre les abus et les excès du flamingantisme, contre le risque d'une scission de l'État, contre les politiciens de tout poil et de toute langue qui complotent en vue de « détruire le pays ». Contre le séparatisme et contre la corruption, ils veulent faire confiance au Roi-Ciment « qui saura empêcher toutes les aventures. »

Et pourtant l'ordre des choses n'est pas celui-là. C'est une méprise fort commune que de considérer le Roi, sa fonction, sa famille, sa dynastie comme les garants de la perpétuation de l'État. C'est le contraire qui est vrai : la Belgique sert de soubassement à sa royauté et la maintient en place. Tout au plus le chef de l'État a-t-il encore un pouvoir d'influence. Mais celui-ci se réduit comme peau de chagrin. Le Roi n'a plus les moyens politiques de s'opposer aux évolutions en cours. Il ne pourra plus rien empêcher. Comme son successeur, Albert II assista impuissant à la vente des fleurons économiques et autres bijoux de famille financiers belges. Pas plus aujourd'hui qu'hier le Roi ne pourra faire obstacle au confédéralisme voulu par la Flandre. A vrai dire, le Roi n'est pas dans un autre monde que celui des partis. Qu'il lui en plaise ou non, il doit composer avec la classe politique. Lui et les partis sont comme les doigts d'une même main. Il y a solidarité indissoluble entre le système politique belge et la monarchie. Les chefs de parti tirent une part de leur légitimité de leur fréquentation avec la couronne et le chef de l'État perpétue sa fonction grâce au contrat tacite qu'il a conclu avec eux : « J'accepte votre pouvoir et vos manières, et vous ne mettez pas en question mon trône. » Une monarchie en guerre contre les partis le paierait cher et vilain. Léopold III, mal inspiré par son tempérament, peu conseillé et désireux de réduire la partitocratie, en fit l'amère expérience.

Aujourd'hui, le sort de la Belgique dépend bien davantage du régime des partis que du Roi. Une société aussi divisée et fragmentée que la société belge a besoin de partis et surtout de chefs assez forts pour la contrôler, ou tenter de le faire. Par conséquent, la monarchie belge, ce n'est pas seulement le Roi, c'est une collégialité entre le Roi et les présidents des partis. Quant à la Flandre politique et économique et son projet de confédéralisme poussé, elle sait qu'elle ne trouvera pas la monarchie sur son chemin. Et si le Roi faisait mine de faire barrage, il se heurterait à une réaction décisive. La monarchie ne peut survivre en Belgique que si elle collabore au prochain déshabillage institutionnel (la future 7ème Réforme de l'État !). Pénible paradoxe : pour garder sa couronne, le Roi sera obligé de se soumettre au confédéralisme. Sinon il pourrait en payer les conséquences. Si Albert II ou son très contesté successeur appuie sur le frein fédéral, il signera sa propre chute.

